

# Le projet Breizh Forêt bois : 4 000 ha à reboiser

Démarrage prévu en 2015 pour ce projet visant à financer jusqu'à 80% le reboisement de 4 000 hectares en 6 ans en Bretagne. Explications en compagnie de trois hommes : Michel Hamon pour Abibois, Stéphane du Pontavice pour le CRPF et Michel Morin pour le conseil régional.

Abibois Bretagne est l'association interprofessionnelle du bois en charge de fédérer et d'informer ses 300 adhérents. Michel Hamon, son président, s'était exprimé lors d'une table ronde au sujet de l'utilisation de la ressource bois en Bretagne. Il a exposé la situation : "la forêt bretonne est constituée de 72% de feuillus et 28% de résineux. Or, en terme de mobilisation de la ressource, les pourcentages sont inversés : 80% de résineux et 20% de feuillus. Un déséquilibre accentué qui pose un vrai problème pour



Marie-Annick Carré

> En Bretagne, la forêt est constituée de 72% de feuillus alors que c'est majoritairement du résineux que l'on valorise.

*l'approvisionnement futur". Il continue en développant l'ambition du projet Breizh forêt bois : "la volonté est de reconquérir des zones pauvres en forêt qui n'ont aucune*

*solution économique et les terrains délaissés par l'agriculture. Une attention particulière sera accordée aux choix des espèces en fonction des évolutions climatiques".*

## Comprendre le métier de sylviculteur

En considérant que la forêt est "le poumon de la terre", couper un arbre reviendrait-il à asphyxier notre planète ? Réponse des professionnels bretons à l'occasion du premier forum de la forêt privée en Bretagne<sup>[1]</sup>.

"Il existe un problème de culture et d'information du grand public" sur le métier de sylviculteur explique Benoît de Rodellec, président régional de la fédération des forêts privées. Il rappelle le rôle d'un propriétaire forestier : "nettoyer un terrain, planter des espèces et prévoir à une échéance de 50 voire 60 ans les débouchés. C'est un vrai défi d'entrepreneur sur le long terme". Et de continuer son raisonnement : "L'économie et l'écologie ne s'opposent pas. Les forestiers en sont l'exemple car les arbres plantés favorisent la filtration des eaux et captent le carbone. Mais nous vivons dans

le vrai monde et abattre un arbre, c'est créer de l'emploi." Tout au long du débat, la dimension économique a constitué la toile de fond des échanges. Un concept de forêt productive qui met beaucoup de temps à être assimilé, selon Claudine Josso, PGD de la scierie Josso. Ce forum dédié aux professionnels de la filière bois a été l'occasion de mesurer l'importance de lutter contre "l'image caricaturale" de la Bretagne et de faire en sorte que le grand public comprenne les tenants et aboutissants de cette activité économique relativement méconnue.

### Un exemple de sensibilisation

Le conseil général des Côtes d'Armor s'est porté acquéreur de 2 500 hectares de forêt. La volonté des collectivités territoriales est de pouvoir communiquer de manière pédagogique avec le grand public à travers des journées dédiées à la forêt, une "maison nature" pour toucher le jeune public et la fête de la forêt. Monique Le Clézio, vice-présidente en charge du partenariat territorial et du développement économique, précise que ces actions visent à expliquer que "la forêt n'est pas seulement un paysage mais aussi une activité économique. Généralement, les réactions du public à l'abattage sont irrationnelles. Nous leur expliquons la nécessité de le couper".

Lucie De Castro

[1] Le forum était organisé le 19 septembre 2014 à Saint-Brieuc par Fransyva et les syndicats départementaux des forestiers privés de Bretagne, en partenariat avec le Crédit agricole en Bretagne, Ouest France entreprise et l'interprofession Abibois.



> La forêt n'est pas seulement un paysage mais aussi une activité économique. Un message qu'élus et professionnels de la filière bois tentent de transmettre au grand public.

Marie-Annick Carré

## Le mal aimé des forêts



Marie-Annick Carré

### Reboiser coûte plus cher

Le CRPF Bretagne (centre régional de la propriété forestière) est un interlocuteur privilégié de Breizh Forêt Bois et souhaite intervenir afin de garantir la réussite des plantations grâce à des espèces adaptées dans le futur. Stéphane du Pontavice, élu départemental du Morbihan, explique que le problème réside dans l'investissement par rapport au prix de vente : "avant, 20% du prix de vente servait à reboiser. Maintenant, il faut 70%". Le CRPF tente de trouver des solutions afin de diminuer ce coût, l'une d'entre elles, consiste à ne pas desoucher. De son côté, Michel Morin, vice-président du conseil régional de Bretagne en charge de l'agriculture a souhaité rappeler à tous les professionnels présents le prochain rendez-vous. Les assises de la forêt bretonne auront lieu le 9 octobre 2015 à Carhaix-Plouguer. L'occasion de lancer officiellement ce programme qui aura déjà quelques mois d'existence.

Avant, 20 % du prix de vente servait à reboiser. Maintenant, il faut 70 %

Stéphane du Pontavice

Lucie De Castro



Marie-Annick Carré

En septembre 2013, la Draaf de Bretagne a publié un rapport remettant le peuplier à l'honneur. Philippe Samson, dirigeant d'une entreprise qui produit des cagettes à Plancoët (22) espère que le peuplier retrouvera ses lettres de noblesse.

Impact négatif sur la faune et la flore, risques d'embâcle, dégradation de l'eau par la décomposition de ses feuilles et déstabilisation des berges sont les principaux reproches faits au peuplier. Des idées reçues infondées selon la Draaf (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) qui a publié un rapport sur les atouts d'une peupleraie pour l'économie locale. Un message positif dont les professionnels ont besoin car selon Philippe Samson, dirigeant d'Emballages Samson : "Il existe un problème de communication depuis déjà plus de trente ans."

### Régression des peupleraies

Le verdict est sans appel : "Les exploitations de peuplier non suivies de reboisements, cumulées avec l'absence de dynamique volontariste de plantations, se traduisent par une baisse constante des surfaces de peupleraies", d'après le rapport de la Draaf. En 2010, la peupleraie bretonne est estimée à 6500 hectares. Philippe Samson ajoute une prévision : "on aurait besoin de 10 000 hectares soit seulement 10% des zones humides en Bretagne." Une remarque qui a pour but de relativiser quant à l'impact d'une peupleraie sur la qualité du paysage. Le rapport indique que, contrairement à d'autres régions françaises, "en Bretagne la distribution en mosaïque des peupleraies et leurs faibles dimensions limitent fortement le sentiment d'artificialisation des paysages".

### Source de revenus

Chaque année, 35 millions de cagettes sont fabriquées à partir de 130 000 m<sup>3</sup> de peuplier. Philippe Samson complète en indiquant que "sur ces 130 000 m<sup>3</sup>, 100 000 m<sup>3</sup> viennent de l'extérieur". Et pourtant la Bretagne possède tous les atouts : proximité de la ressource et forte demande des cagettes par les légumiers et ostréiculteurs de la région. Philippe Samson, souhaite rester optimiste devant cet arbre utile à l'économie régionale.

Lucie De Castro